ASSEMBLÉE NATIONALE

Jean-Paul LECOQ
Député de Seine-Maritime
12, rue Michel Gautier
76600 LE HAVRE
Jean-paul.lecoq@assemblee-nationale.fr

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ

Monsieur Hervé MORIN
Président de la Région Normandie
Abbaye-aux-Dames
Place Reine Mathilde
CS 50523
14035 Caen cedex 1

Le Havre, le 18 juillet 2019

Objet : *Ligne Le Havre / Paris, modifications envisagées*

Monsieur le Président,

Alors que les conditions de transport des passagers sur la ligne Le Havre/Paris continuent d'être régulièrement perturbées par des incidents divers et variés, comme le 26 juin dernier avec des retards de quatre heures, sept trains bloqués et des passagers évacués par les rails, je suis alerté sur les conséquences que pourraient entraîner, pour les usagers, une modification des horaires envisagée sur cette ligne à compter du début d'année 2020.

Des changements qui allongeraient le temps de trajet du Havre à Paris pour plusieurs Intercités et TER et qui réduiraient l'offre de transport à deux trains Intercités directs le matin, alors même que les trains actuels sont déjà fortement fréquentés.

Pour utiliser régulièrement cette ligne, il ne me semble pas que la fréquentation de cette ligne soit en baisse au point de pouvoir justifier une diminution de l'offre de transport entre la plus importante commune de Normandie, poumon économique du pays, et la capitale. C'est d'ailleurs en contradiction avec les propos de Jean-Baptiste GASTINNE, maire du Havre, dont le souhait de supprimer la ligne LER Le Havre/Rolleville était selon lui justifié par une nécessaire augmentation des trains Le Havre/Paris.

Je souhaiterais par conséquent connaître la nature et la motivation des modifications envisagées sur cette ligne et m'assurer que ces projets ont bien fait l'objet d'une concertation, notamment auprès des associations d'usagers.

Pour participer aux différents débats parlementaires et aux échanges avec les ministres concernant les mobilités, comme récemment à travers le projet de loi d'orientation des mobilités, je me permets de souligner la volonté affichée unanimement de favoriser les modes de transport alternatif à la voiture, notamment par le recours au ferroviaire. J'ai également entendu l'engagement pris, au plus haut niveau de l'État, lors du Grand débat, pour que la concertation et le renforcement des services publics puissent être davantage pris en compte dans les différentes politiques publiques.

Il m'apparaît par conséquent nécessaire de m'assurer que ces diverses orientations soient ici respectées dans le cadre du service public ferroviaire.

../..

Ces engagements sont à mettre en contradiction avec la future application de la réforme ferroviaire, prévue pour janvier 2020, qui va ouvrir à la concurrence des pans entiers de la SNCF, fragilisant d'autant plus le service public ferroviaire.

Enfin, je m'inquiète des difficultés qui me sont régulièrement transmises, et d'ailleurs que je constate personnellement notamment en gares du Havre, de Rouen et de Saint-Lazare, concernant la délivrance des billets en raison de la fermeture et de la diminution des plages d'ouverture des guichets en gare, ainsi que de la baisse constante des effectifs.

Il ne me semble pas que l'anxiété qui gagne nombre de passagers confrontés à ces difficultés soit de nature à favoriser le recours au transport ferroviaire.

J'adresse le même courrier à monsieur le Président du directoire de la SNCF, M. PEPY.

Dans l'attente de ces éléments,

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, en l'expression de toute ma considération.

Jean-Paul LECOQ

Contacts utiles :

- jean-paul.lecoq@assemblee-nationale.fr
  Permanence parlementaire : 12 rue Michel Gautier 76600 Le Havre
  Ligne téléphonique provisoire : 02.32.92.59.11

- Assistant parlementaire en circonscription : Sébastien GIARD
  sebastien.giard@clb-an.fr
  Téléphone : 06.81.33.71.81

../..